

Culture d'espèces fruitières pour la vente de proximité

Date et Lieu

Mercredi 4 mars 2009

Agrilogie Marcelin

1110 Morges

Tél. 021 557 92 50

Public

Conseiller-ère-s en arboriculture, producteur-trice-s, personnes intéressées.

Contexte

- La vente de proximité peut offrir un revenu accessoire à certaines exploitations proches des centres de consommation. Pour étoffer leur palette de produits, la mise en place de cultures alternatives est étudiée.

Objectif

- Les participant-e-s reçoivent des informations approfondies sur la culture, la conduite et la protection d'espèces entrant dans une production de niche.

Contenu

- Le figuier : variétés adaptés à nos climats, conduite et protection de la culture.
- Le pêcher et la nectarine pour le marché direct : formes, variétés tolérantes à la cloque.
- Le noyer en intensif sur une surface limitée ; visite d'une huilerie.

Méthodes

Exposés, discussions, démonstrations, visites.

Responsables de cours

Amsler Paul, AGRIDEA Lausanne

Tél. 021 619 44 27

paul.amsler@agridea.ch

Mayor Pascal, Agrilogie Marcelin

Tél. 021 557 91 81

pascal.mayor@vd.ch

Intervenants

Pierre Baud

Pépinière Baud

Le Palis

FR-84110 Vaison la Romaine

Tél. 00 33 490 36 08 46

pepinieres@fig-baud.com

Sylvain Ionescu

Station d'Expérimentation Fruits Rhône-Alpes
SEFRA

Quartier Marcellas

FR-26800 Etoile sur Rhône

Tél. 00 33 475 60 77 77

sylvain.ionescu@sefra.fr

Jürg Maurer

Inforama Oeschberg

Fachstelle Obst- und Beeren

3425 Koppigen

Tél. 034 413 77 44

juerg.maurer@vol.be.ch

Jean-Luc Bovey

Huilerie

1141 Sévery

Tél. 021 800 33 33

remarques@huilerie-de-severy.ch

Programme du mercredi 4 mars 2009

09 h 00	Ouverture du cours, objectifs	<i>P. Amsler, P. Mayor</i>
09 h 10	La culture du figuier <ul style="list-style-type: none">• Le matériel végétal• Variétés adaptées à nos climats• La conduite de la culture, formes• La protection phytosanitaire• La maturité et la récolte	<i>P. Baud</i>
11 h 00	Pause	
11 h 15	Le pêcher et la nectarine <ul style="list-style-type: none">• Le matériel végétal• Variétés (tolérantes à la cloque)• La conduite de la culture, formes• La protection phytosanitaire• La maturité et la récolte	<i>S. Ionescu</i>
12 h 00	Dîner	
13 h 30	Le pêcher (suite)	<i>S. Ionescu-</i>
14 h 45	Pause	
15 h 00	Le noyer <ul style="list-style-type: none">• Le matériel végétal et disponibilité des plants• Les variétés• La protection des plantes• La récolte et le séchage	<i>J. Maurer</i>
15 h 30	L'utilisation et la transformation du produit (huile etc.)	<i>S. Bovey</i>
16 h 00	Evaluation et fin du cours	<i>P. Amsler</i>
16 h 15	Départ pour la visite des noyers du verger de Marcelin et de l'huilerie de Sévery (visites facultatives).	

Tarif

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 175.-/Jour

Forfait autres participant-e-s Fr. 285.-/Jour

Forfait producteurs et productrices Fr. 155.-/Jour

Les vacations (accueil café, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à Fr. 35.-.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.

Délai de désistement : jusqu'au 25 février 2009. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription

par e-mail : cours@agridea.ch

par notre site : www.agridea-lausanne.ch

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

Horaires des trains

Dpt. Delémont	6h42	Arr. Morges	8h18
Dpt. Bienne	7h19	Arr. Morges	8h18
Dpt. Neuchâtel	7h37	Arr. Morges	8h18
Dpt. Berne	7h04	Arr. Morges	8h31
Dpt. Fribourg	7h26	Arr. Morges	8h31
Dpt. Sion	7h06	Arr. Morges	8h31
Dpt. Lausanne	8h20	Arr. Morges	8h31
Dpt. Genève	7h56	Arr. Morges	8h27

Dpt. Morges	16h41	Arr. Delémont	18h18
Dpt. Morges	16h41	Arr. Bienne	17h41
Dpt. Morges	16h41	Arr. Neuchâtel	17h22
Dpt. Morges	16h41	Arr. Berne	18h06
Dpt. Morges	17h05	Arr. Fribourg	18h03
Dpt. Morges	17h05	Arr. Sion	18h22
Dpt. Morges	16h44	Arr. Lausanne	17h00
Dpt. Morges	16h54	Arr. Genève	17h24

Plan

Agrilogie Marcelin : accès à pied 15 à 20 min. Accès en bus : bus no 1. Descendre à l'arrêt Grassey puis 5 min. à pied.

